



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Kinésithérapie et motricité
Bachelier en kinésithérapie et
réadaptation
Master en en kinésithérapie et
réadaptation
Bachelier en Sciences de la motricité
Master en Sciences de la motricité

Université libre de Bruxelles (ULB)

Valérie BAUDE
Lydie ANGELI
William BERTUCCI
Anthoni CUCUZZELLA

20 octobre 2025

res

Kinésithérapie et motricité : Université libre de Bruxelles	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et des programmes évalué.....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	8
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	8
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme.....	8
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	9
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	10
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	12
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	12
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	14
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.....	16
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	16
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	16
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	19
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	20
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	22
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	22
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	23
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiant·es	25
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme.....	27
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	29
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	29
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	29
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	29
Conclusion	30
Droit de réponse de l'établissement.....	31

Kinésithérapie et motricité : Université libre de Bruxelles

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2024-2025 à l'évaluation du bachelier en sciences de la motricité, du master en sciences de la motricité, du bachelier en kinésithérapie et réadaptation et du master en kinésithérapie et réadaptation. Dans ce cadre, les expert·es mandaté·es par l'AEQES se sont rendu·es les 3, 4 et 5 mars 2025 à l'Université libre de Bruxelles, accompagné·es par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des expert·es a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les expert·es ont rencontré dix représentant·es des autorités académiques, dix-sept membres du personnel, seize étudiant·es, quatre diplômé·es et cinq représentant·es du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir aux établissements des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de leur programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Valérie BAUDE, experte de l'éducation et en gestion de la qualité, présidente du comité
- Lydie ANGELI, experte de la profession
- William BERTUCCI, expert pair
- Anthoni CUCUZZELLA, expert étudiant

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des expert·es est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

FORCES PRINCIPALES

- Plan stratégique formalisé et décliné en priorités pour les entités de l'université
- Démarche qualité structurée à tous les niveaux de l'établissement et culture de l'amélioration continue bien ancrée dans la faculté avec l'appui d'un réseau de référent-es qualité et d'un observatoire qualité.
- Evaluations des enseignements par les étudiant-es (EEE) organisées sur le plan institutionnel et Faculté des Sciences de la Motricité (FSM) pilote dans le projet d'évaluations des programmes par les étudiant-es (EPE).
- Service d'accompagnement et d'aide à la réussite moteur et proactif dans le suivi des étudiant-es.
- Soutien à l'innovation pédagogique avec l'attribution de fonds d'encouragement à l'enseignement (FEE) pour la mise en œuvre des projets.
- Organisation de séminaires interprofessionnels.
- Soutien du Pôle Santé sur des actions et des projets transversaux.
- Qualité de l'adossement des formations de la FSM à la recherche.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Absence de formalisation du processus d'élection des représentant-es des étudiant-es et de définition de leurs rôles et missions.
- Communication interne peu fluide.
- Peu d'implication du monde professionnel en dehors de l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (HUB).
- Manque d'ouverture des terrains de stages hors agglomération bruxelloise.
- Manque d'espaces de vie et de convivialité au sein de la faculté.
- Faible taux de participation des étudiant-es aux enquêtes type EEE.
- Mise en stage tardive des étudiant-es.
- Clé de répartition budgétaire indexée sur la recherche.

OPPORTUNITÉS

- Diplômes recherchés dans le monde professionnel et employabilité des diplômé-es importante.
- Dynamique d'ouverture à l'international.
- Visibilité importante de l'ULB et de la FSM avec une image positive et une reconnaissance de la qualité des enseignements.

MENACES

- Manque de reconnaissance des diplômes en éducation physique et concurrence importante des coaches sportifs sur certains emplois.
- Absence de régulation de la profession d'ostéopathe.
- Insécurité de la place de la FSM en tant que faculté autonome de l'université.
- Lenteur du processus de sollicitation du comité éthique.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Organiser les élections des représentant-es des étudiant-es et formaliser leurs rôle et missions, les présenter aux cohortes d'étudiant-es afin de susciter l'intérêt pour cette fonction.
- 2 Interroger la pertinence des finalités proposées en termes d'efficience de formation et de réponse aux besoins de professionnalisation.
- 3 Proposer une ouverture vers des lieux de stages sur d'autres structures voire en dehors de Bruxelles avec l'objectif pour les étudiant-es de varier les types de structures de stages et contextes d'apprentissage des compétences (centre hospitalier, secteur privé, maison de santé, etc.).
- 4 Faire évoluer l'organisation des parcours de stage pour instaurer un stage de découverte dès le début des cursus, privilégier des stages à temps plein, construire des parcours de stages cohérents en termes de développement des compétences métier.
- 5 Ouvrir les jurys des mémoires à des lecteur·rices externes afin de donner à l'évaluation des travaux un regard extérieur à la faculté et à l'ULB.
- 6 Assurer un suivi de la charge de travail des personnels de la FSM en maintenant une vigilance en termes de risques psycho-sociaux.

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

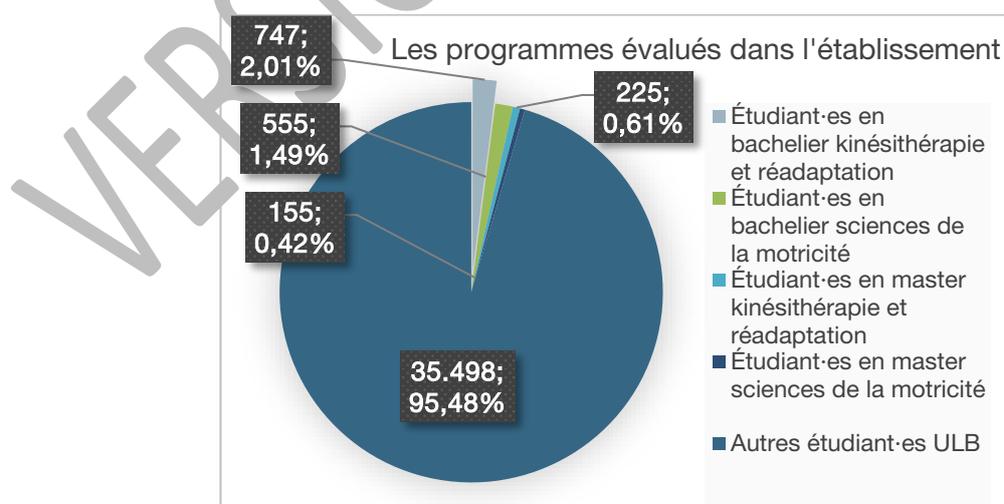
Fondée en 1834, l'Université libre de Bruxelles (ULB) est aujourd'hui constituée de neuf facultés (Philosophie et Sciences sociales, Lettres, Traduction et Communication, Droit et Criminologie, *Solvay Brussels School of Economics and Management*, Sciences psychologiques et de l'Éducation, Architecture, Sciences, Médecine, École polytechnique de Bruxelles) et de trois entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés (École de Santé publique, Faculté des Sciences de la Motricité, Faculté de Pharmacie). Toutes facultés/entités confondues, l'ULB est présente sur huit sites, situés à la fois à Bruxelles et à Charleroi. Elle organise plus de 40 programmes de bachelier, 150 programmes de master et 65 masters de spécialisation.

La Faculté des Sciences de la Motricité (FSM) organise ses programmes selon trois filières : kinésithérapie et réadaptation, ostéopathie et éducation physique. Les programmes concernés par le présent rapport sont les suivants :

- bachelier en kinésithérapie et réadaptation ;
- bachelier en sciences de la motricité, orientation générale (module ostéopathie et module éducation physique) ;
- master en kinésithérapie et réadaptation ;
- master en sciences de la motricité, orientation générale (finalité approfondie et finalité ostéopathie) ;
- master en sciences de la motricité, orientation éducation physique (finalité européenne en préparation physique, mentale et réathlétisation, finalité entraînement et coaching, finalité didactique, finalité préparation physique).

La FSM organise également le master de spécialisation en ostéopathie et le master en sciences de la motricité (finalité pathologies sportives).

En 2021-2022, les programmes concernés par ce rapport réunissaient 1682 étudiant·es dont 747 étudiant·es en bachelier kinésithérapie et réadaptation, 225 en master kinésithérapie et réadaptation, 555 étudiant·es en bachelier sciences de la motricité, et 155 en master sciences de la motricité sur un total de 37180 inscrit·es à l'ULB. Cela représente environ 4,5 %² des effectifs.



² Source : CREF et dossier d'autoévaluation, année de référence 2021-2022.

Les étudiant·es du bachelier kinésithérapie et réadaptation inscrit·es à l'ULB représentent, par ailleurs, 27 % des étudiant·es inscrit·es à ce même bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles (total de 2738 étudiant·es)³. Les étudiant·es du master en kinésithérapie et réadaptation représentent par ailleurs, 27% des étudiant·es inscrit·es à ce même master en FWB (total de 835).

Les étudiant·es du bachelier sciences de la motricité représentent, par ailleurs, 48 % des étudiant·es inscrit·es à ce même bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles (total de 1145 étudiant·es)⁴. Les étudiant·es du master en sciences de la motricité représentent par ailleurs, 63% des étudiant·es inscrit·es à ce même master en FWB (total de 245).

VERSION PROVISOIRE

³ Source : CREf, année de référence 2021-2022.

⁴ Source : idem.

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'ULB s'est dotée d'un plan stratégique « Cap 2030 » qui présente le projet de l'établissement, le périmètre de ses ambitions et ses principaux axes de travail à l'horizon 2030. Le plan affirme également les valeurs et l'identité propres à la structure. Le plan stratégique de l'ULB se décline en dix axes stratégiques avec, pour chacun d'entre eux, un plan d'action qui définit les priorités et les ressources en lien avec les instances compétentes de l'établissement.
- 2 Le plan stratégique est complété par un plan « Morpho » qui précise les actions concrètes et les priorités de la direction générale avec le fil conducteur affirmé de positionner l'humain au centre des préoccupations de l'établissement. Par ailleurs, des plans d'actions thématiques (climat, digital, diversité) permettent d'explicitier certains axes stratégiques.
- 3 Le comité constate par ailleurs, qu'au regard du plan stratégique, la FSM a identifié ses missions prioritaires en formulant ses objectifs d'enseignement, notamment le développement de l'analyse critique et de la recherche en sciences de la motricité.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 4 La politique qualité de l'ULB est définie, suivie et mise à jour. Elle est complétée par une charte qualité qui est remise à tous les membres des corps académique et scientifique, et dont l'objectif est d'engager la responsabilité collective autour de la démarche d'amélioration continue. Cette charte est en cours de révision pour s'adapter aux évolutions du système de management de qualité, notamment dans le cadre de la refonte en cours du conseil qualité de l'établissement, qui vise à renforcer la participation des différentes parties prenantes internes.
- 5 Le comité constate que la démarche qualité de l'établissement est structurée à tous les niveaux de l'organisation. Elle est comprise par tous·tes et intégrée dans un fonctionnement global. L'établissement est organisé et la coordination de la démarche d'amélioration continue est assurée entre la vision globale à l'échelle de l'ULB et sa déclinaison au sein de la FSM. En ce sens, la FSM est engagée dans une démarche réflexive et participative visant l'amélioration continue des pratiques. Cependant, le comité remarque que l'implication du monde professionnel en dehors de l'hôpital universitaire de Bruxelles (HUB) reste assez faible. Même si le comité comprend qu'il s'agit du partenaire de proximité de la faculté, ceci restreint le regard extérieur que peuvent apporter les professionnel·les sur les formations dispensées et notamment celles et ceux du secteur privé.
- 6 Des référent·es qualité sont identifi·es au sein des facultés et forment un réseau animé par le service qualité de l'ULB. Les objectifs sont notamment d'accompagner

les référent-es dans leurs missions, de partager les bonnes pratiques, mais aussi de traiter les données recueillies à travers les différentes enquêtes institutionnelles déployées par l'observatoire qualité de l'ULB. De plus, au niveau de la FSM, la référente qualité est également conseillère pédagogique recrutée à temps plein. Cette organisation vise à intégrer complètement la démarche qualité aux réflexions pédagogiques.

- 7 Des outils qualité communs sont ainsi mis à la disposition des facultés, et un appui méthodologique qualité est apporté par le service qualité de l'ULB pour déployer la démarche d'amélioration continue.

Bonne pratique :

Le comité souligne la qualité de la démarche institutionnelle en faveur de l'amélioration continue des pratiques. La cellule qualité institutionnelle est soutenante et un réel moteur pour impulser, accompagner et suivre la démarche au sein des différentes entités de l'établissement. Les référent-es qualité des cursus sont accompagnés-es et bénéficient d'un réseau qui leur permet d'échanger et de construire leur démarche en tenant compte des spécificités de leurs entités.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 8 Le comité note l'existence d'un conseil facultaire où sont représentés le corps académique, le corps scientifique, les délégué-es étudiant-es et le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé (PATGS). Le conseil facultaire est l'organe décisionnel dont les commissions d'évaluation pédagogique et d'enseignement sont des émanations. Ces instances permettent un fonctionnement à la fois participatif et efficient.
- 9 Des réformes sont en cours au niveau des formations de la FSM :
 - a. Pour le cursus en *éducation physique*, la réforme en cours de la formation des enseignant-es en éducation physique va impacter la formation par l'évolution de la finalité didactique vers un nouveau master en partenariat avec les hautes écoles.
 - b. Pour le cursus en *kinésithérapie*, le passage du master à cinq ans va engendrer des modifications profondes du programme qui seront l'occasion d'affiner les objectifs professionnels de la formation.
- 10 Le comité constate que, sur ces réformes en cours, les équipes pédagogiques de la FSM sont plutôt proactives en ayant déjà pensé et réfléchi les options possibles en termes d'organisations et de scénarios pédagogiques. Les équipes travaillent à ces évolutions en lien avec les milieux professionnels ce qui constitue une réelle richesse dans le développement d'une vision à long terme du programme.

- 11 Les EEE sont organisées et mises en place de façon harmonisée à l'échelle de l'ULB. Le processus est installé au niveau institutionnel et ces évaluations sont prises en compte par les acteur·rices des formations de la FSM qui en saisissent les intérêts en termes d'amélioration continue pour les enseignements. Enfin, même si le taux de participation aux EEE reste un point d'amélioration, l'analyse des résultats est faite en concertation en conférence des commissions pédagogiques avec notamment la présence des représentant·es des étudiant·es et en veillant à ce que les résultats transmis respectent dans leur forme l'objectivité et la distance inhérentes à ce processus d'évaluation. Les résultats des EEE sont transmis aux enseignant·es qui peuvent ensuite s'en saisir pour ajuster leurs cours. Enfin, les EEE sont pris en compte pour la validation des renouvellements de mandat ou des promotions des enseignant·es, ce qui les incite également à en prendre en compte les éléments.
- 12 Les étudiant·es ont la possibilité de faire remonter toute situation de stage qui les met en difficulté tant dans l'organisation que dans l'encadrement. Toutefois, le comité constate qu'il n'existe pas de processus d'évaluation des stages par les étudiant·es sur le même modèle opérationnel que pour les enseignements. Ainsi, il est difficile d'identifier de façon objective une problématique en lien avec un stage et qui, sur des critères déterminés par l'établissement, justifierait de réajuster le partenariat.
- 13 Le comité note que la FSM, au sein de l'ULB, est faculté pilote pour la mise en œuvre et le développement des évaluations des programmes par les étudiant·es (EPE). Cette démarche est en lien avec la réflexion pédagogique qui vise la mise en œuvre de l'approche programme et le comité souligne la pertinence de déployer simultanément l'approche pédagogique et son mode d'évaluation. Afin d'être totalement objective et de gagner en pertinence, il serait intéressant que cette démarche d'évaluation des programmes puisse mobiliser, au-delà des étudiant·es, tous·tes les acteur·rices de la formation y compris le monde professionnel.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 14 Les élections des délégué·es étudiant·es ne sont pas formalisées au sein de la FSM selon un processus institutionnel. En effet, lorsque les étudiant·es ont des représentant·es, elles et ils sont le plus souvent désigné·es sur la base du volontariat ou de la part d'étudiant·es qui ont spontanément plus de facilités à incarner ce rôle. Le rôle et les missions des délégué·es ne sont pas bien connus par les étudiant·es qui ne perçoivent pas vraiment l'intérêt de cette fonction pour les cohortes d'étudiant·es. Ainsi, cela n'incite probablement pas les étudiant·es à se porter candidat·e pour assurer cette mission.
- 15 En conséquence, les étudiant·es de la FSM sont peu représenté·es dans les instances et conseils de l'institution et de la faculté alors même que les sujets qui y sont traités sont directement liés à leurs formations et que la consultation étudiante y apporterait une réelle plus-value.
- 16 Le comité remarque également que la FSM n'envisage pas de valoriser l'engagement étudiant en termes d'acquisition de savoir-être ou de compétences relationnelles. En effet, le rôle de délégué·e des étudiant·es apporte à celles et ceux qui l'incarnent des compétences transversales qui pourraient être mises en avant comme des acquis dans leur processus d'apprentissage.
- 17 Le comité constate que la communication interne semble manquer de fluidité. Beaucoup d'informations et de messages sont transmis aux étudiant·es, par emails notamment, mais ces messages ne sont pas suffisamment ciblés en fonction des

filiales ou des années de formation des étudiants. Le risque majeur pour les étudiant·es serait de perdre les messages importants pour leur cursus au sein d'envois trop nombreux.

- 18 Le comité constate la multiplicité des canaux de communication en interne, non seulement au sein de l'équipe pédagogique pour les partages de ressources en lien avec les enseignements, mais également pour communiquer avec les étudiant·es. En effet, il existe des équipes *Microsoft Teams*, la plateforme de l'université virtuelle (UV), la messagerie *Outlook*, l'application de gestion des horaires *Time Edit*, auxquels s'ajoutent les messageries instantanées de chaque application et parfois même des groupes *Whatsapp*. Au-delà de la complexité d'accès aux informations, cela engendre un risque de perte d'informations ainsi qu'une perte de repères et de temps pour les étudiant·es dans l'identification du canal à consulter pour obtenir les éléments recherchés.
- 19 Par ailleurs, il apparaît que la communication interne n'est pas toujours fonctionnelle pour coordonner de manière efficace les organisations logistiques et pédagogiques par exemple. Ceci conduit parfois à des incompatibilités d'organisations pédagogiques en lien avec des locaux ou du matériel indisponible.

RECOMMANDATIONS

- 1 Impliquer davantage le monde professionnel de tous domaines et lieux d'exercice dans la démarche d'amélioration continue et particulièrement dans l'évaluation et la révision des programmes.
- 2 Engager une réflexion pour mettre en œuvre l'évaluation de stages par les étudiant·es afin d'objectiver les axes d'amélioration identifiés tant au niveau de l'accueil et de l'encadrement par les professionnel·les que de l'organisation concrète du stage.
- 3 Formaliser le rôle et les missions des délégué·s étudiant·es, les présenter aux cohortes d'étudiant·es afin de susciter l'intérêt pour cette fonction.
- 4 Organiser les élections des délégué·s étudiant·es, selon un processus formalisé et harmonisé avec les facultés et entités de l'ULB.
- 5 Proposer une réflexion pour valoriser l'engagement étudiant avec, par exemple, la reconnaissance d'acquisition de compétences transversales (*soft skills*).
- 6 Affiner les groupes de destinataires lors des envois d'emails pour cibler les informations importantes en fonction des parcours étudiants. Cibler dans les objets d'email des mots-clés pour identifier le caractère de l'information transmise : information, enquête, enseignements, évaluations, etc. Sensibiliser les étudiant·es à la gestion des outils de bureautique et notamment la gestion de leur boîte email avec un objectif qui répond également à un besoin pour les futurs professionnel·les.
- 7 Rationaliser l'utilisation des outils et plateformes de communication afin de clarifier les circuits d'information et d'échanges entre étudiant·es et équipes pédagogiques et administratives.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 D'une façon globale, le comité perçoit les formations évaluées comme des formations de haut niveau académique. Cette qualité de formation est plébiscitée par tous les milieux professionnels ainsi que par les étudiant-es rencontrés lors de la visite. Les professionnel·les soulignent le bagage théorique et clinique dont disposent les étudiant-es pour aborder les patient-es et les bénéficiaires, qui leur permet de s'insérer plutôt facilement dans la pratique du terrain.
- 2 Le comité constate que les cursus à la FSM ont noué des liens très forts avec la recherche. Celle-ci est présente et représentée au sein de l'équipe pédagogique dont une partie y dédie son activité dans plusieurs laboratoires au sein de la FSM. Ces liens permettent, d'une part, de garantir la cohérence des programmes par leur actualisation avec les bonnes pratiques validées, la connaissance et l'utilisation d'outils de mesure scientifique innovants et, d'autre part, une acculturation bien ancrée des étudiant-es avec la recherche professionnelle.
- 3 La démarche d'amélioration continue est installée au sein des équipes pédagogiques avec un état d'esprit tourné vers la volonté de questionner les pratiques pédagogiques et d'améliorer en permanence les programmes. De la même façon, les équipes n'hésitent pas à se former et à se tourner vers des pratiques pédagogiques innovantes pour moderniser les enseignements et trouver les modalités pédagogiques les plus adaptées aux objectifs poursuivis. Cette philosophie est bien implantée et partagée au sein de la FSM, ce qui permet une remise en question pertinente.
- 4 Le comité note que les cursus de la FSM présentent un ancrage local fort. En effet, ils sont en partenariat étroit avec le campus Erasme (dans le cadre du Pôle santé par exemple) mais aussi avec l'hôpital universitaire à proximité immédiate. Ce partenariat permet une collaboration étroite et de proximité entre la faculté et les professionnel·les dans le cadre des enseignements, des mémoires et également des affectations de stages.
- 5 *[Kinésithérapie]* Toutefois, le comité remarque que ce partenariat restreint également fortement les relations de la FSM avec le monde professionnel aux services et professionnel·les de l'HUB. Les liens sont peu développés sur les terrains professionnels extérieurs, particulièrement en secteur privé ou libéral, ce qui prive les sections d'un regard totalement extérieur aux milieux universitaires et hospitaliers tant sur les programmes, organisations et contenus de formations que sur l'insertion des diplômé·es et leur employabilité.
- 6 *[Education Physique]* Le cursus en éducation physique restreint également ses terrains de stages par le positionnement en qualité de maître de stage de professionnel·les issus de la FSM. (cf. critère 3). Pour les étudiant-es en didactique, les partenariats avec les milieux professionnels sont assez larges et le cursus propose une diversité intéressante de terrains de stages. Ceci donne aux étudiant-es une ouverture à l'ensemble des pratiques du monde professionnel et leur permet de

développer leurs compétences dans des champs de pratiques et typologies d'établissements variés.

- 5 Le comité constate que, pour les masters, plusieurs finalités sont définies avec quatre finalités en master à orientation éducation physique par exemple. Ces finalités existent mais peu d'étudiant-es les rejoignent, parfois moins de cinq étudiant-es dans une finalité et, pour certaines, aucun-e étudiant-e. Ceci interroge le comité à la fois sur la pertinence des finalités proposées qui ne sont pas reliées à un besoin de professionnel·les sur le terrain mais aussi sur l'efficacité de ce mode de fonctionnement avec des cohortes si réduites.
- 6 *[Kinésithérapie] [Ostéopathie]* Pour les diplômé-es en kinésithérapie et ostéopathie, l'employabilité est importante. Elles et ils entrent assez aisément dans le milieu professionnel. Toutefois, l'élément qui pose des difficultés réside dans les aspects formels de l'intégration professionnelle (assurances, connaissance des lois sociales, agrément, Inami...) ainsi que dans la gestion administrative des dossiers des patient-es. Ces aspects sont peu abordés en fin de formation et dans les stages, et préparent insuffisamment les étudiant-es à ce volet de leur pratique. Par ailleurs, cela ne semble pas faire partie des objectifs de stage des étudiant-es qui ne pratiquent pas non plus la gestion administrative d'un cabinet avant leur entrée dans la vie active.
- 7 Le comité remarque que, dans la région de Bruxelles, la concurrence semble forte pour les diplômé-es qui s'installent en tant qu'indépendant-e. En conséquence, elles et ils doivent alors assurer une communication adaptée pour se faire connaître et rendre visible leurs compétences et les accompagnements qu'elles et ils peuvent proposer. La communication digitale devient alors une nécessité, aux yeux du comité, il semblerait pertinent que la formation des étudiant-es tienne compte de ces nouveaux impératifs professionnels pour les préparer à ces modalités de communication.
- 8 La FSM a mis en place une vraie dynamique d'ouverture à l'international ; la démarche est bien structurée et la faculté est impliquée notamment dans l'alliance universitaire européenne CIVIS, et est signataire de conventions Erasmus. De plus, la FSM soutient ces démarches avec des financements complémentaires pour les *Blended Intensive Programmes* organisés dans le cadre de CIVIS par exemple. Ainsi, les étudiant-es ont des facilités offertes par la faculté pour s'engager dans des projets d'échanges internationaux.

Cependant, si l'offre de départ à l'international est organisée, il n'en reste pas moins que pour les étudiant-es, les possibilités de départ sont en réalité limitées par certaines organisations pédagogiques comme la réalisation des *testings* en binômes pour les mémoires ou par les certifications en langues parfois exigées par certains pays. De plus, les étudiants se confrontent parfois aux difficultés de validation des UE lors de leurs temps de formation à l'étranger qui sont parfois refusées en anglais.
- 9 Le comité constate que l'enseignement de l'anglais semble limité, particulièrement en master. Ceci met les étudiant-es en difficulté notamment pour certains départs en Erasmus où un niveau d'anglais est exigé par le pays d'accueil. Dans le cadre de leurs travaux de recherche et de mémoires, la maîtrise de l'anglais est également parfois nécessaire pour lire, comprendre et exploiter des publications en anglais qui sont assez nombreuses. Enfin, pour les métiers de kinésithérapeute et d'ostéopathe auxquels préparent les formations dispensées à la FSM, il semblerait intéressant que les étudiant-es puissent a minima être en capacité d'assurer un échange en vue de prendre en charge une personne anglophone.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 10 Au niveau de la communication externe, la FSM bénéficie de la visibilité associée à l'ULB dont l'ancrage local est fort et dont la notoriété est reconnue sur le territoire. L'identité de l'ULB est forte et le comité constate l'existence d'un sentiment de reconnaissance de la part des étudiant·es et des diplômé·es. La FSM profite donc d'une représentation positive, est reconnue pour ses compétences et pour la qualité des savoirs enseignés qui donne confiance aux acteur·rices du territoire et qui attire les futur·es étudiant·es à s'orienter vers l'établissement.
- 11 Le site internet de la FSM est bien construit, structuré, fluide et intuitif, ce qui permet à un usager externe de trouver facilement les informations recherchées. En conséquence, l'ULB et, par extension, la FSM sont facilement accessibles pour les futur·es étudiant·es en recherche d'orientation.

RECOMMANDATIONS

- 1 *[Kinésithérapie]* *[Ostéopathie]* Lors des choix et affectations de stages, inciter les étudiants à diversifier leurs stages tant dans le choix des types de structures que dans la localisation afin de les inciter à mettre à profit leur formation pour multiplier les expériences à travers un panel de situation professionnelles variées.
- 2 Réfléchir à la pertinence des finalités proposées en termes d'efficience de formation et de réponse aux besoins de professionnalisation. Une réorganisation des enseignements pourrait permettre à davantage d'étudiant·es de bénéficier d'enseignements en lien avec les filières proposées sans aller vers l'hypermécialisation.
- 3 Engager une réflexion avec les représentant·es des étudiant·es pour permettre à un plus grand nombre de bénéficier des partenariats internationaux proposés par la faculté, avec notamment la possibilité d'une réorganisation des stages et des mémoires dans le cadre d'un projet de départ à l'international.
- 4 Adapter l'enseignement de l'anglais afin que les étudiant·es puissent, d'une part, accompagner et prendre en charge des patient·es anglophones en kinésithérapie et ostéopathie, et d'autre part, développer des compétences incluant la lecture critique d'articles scientifiques en anglais. Cet enseignement renforcé favoriserait ainsi l'accès à la recherche internationale et la publication professionnelle, ainsi que la mobilité étudiante, notamment dans le cadre du programme Erasmus.
- 5 Proposer, en fin de master 1, une séance d'information type table ronde avec des professionnel·les, pour aborder les questions liées aux aspects formels de l'insertion professionnelle avec par exemple les démarches administratives vers les assurances, l'agrément et tous les éléments inhérents à l'installation professionnelle en tant qu'indépendant·e.
- 6 Rendre proactif·ves les étudiant·es en stage sur le développement de compétences liées à la gestion administrative des dossiers des personnes prises en charge en les amenant à formaliser des objectifs personnels de stage pour aborder ces questions en milieu professionnel et ce, particulièrement sur les derniers stages de quatrième année.
- 7 Former les étudiants à la communication professionnelle, particulièrement à l'utilisation des outils de communication digitale afin de favoriser leur insertion

professionnelle et la mise en évidence de leurs compétences spécifiques pour les usager·ères et futur·es bénéficiaires.

VERSION PROVISOIRE

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Le comité constate que les fiches UE sont renseignées. Elles sont complètes et précisent les contenus, modalités d'évaluation ainsi que les acquis d'apprentissage.
- 2 Au niveau des activités d'apprentissage, le comité remarque la mise en œuvre d'activités pédagogiques participatives qui permettent de développer la réflexivité des étudiant-es avec l'organisation de séances de simulation, de séminaires interdisciplinaires et de nombreux travaux pratiques tout au long des cursus malgré les contraintes organisationnelles liées à la fois aux ressources humaines et à l'utilisation des locaux dédiés. Cet ensemble correspond à une approche pédagogique autour des compétences métier appuyée par la réflexivité et la recherche d'innovation très présente au sein de l'équipe pédagogique.
- 3 Les grilles d'évaluations sont claires et sont communiquées aux étudiant-es qui ont connaissance des critères et des éléments sur lesquels elles et ils sont évalué-es. Elles et ils peuvent ainsi anticiper et préparer les exigences qui sont attendues pour valider un stage ou une UE.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 4 Le comité constate que le processus d'encadrement des mémoires est clair et donne satisfaction. Les mémoires sont organisés au niveau facultaire, ils sont ainsi totalement décloisonnés ce qui permet une ouverture tant dans les sujets proposés que dans la manière de les traiter.
Toutefois, même si l'organisation est décloisonnée, les mémoires sont suivis et évalués en interne : les étudiant-es n'ont pas de promoteur-riche externe et la soutenance finale n'inclut pas de lecteur-riche externe. Pour le comité, ceci prive les étudiant-es d'un regard tout à la fois externe et professionnel sur leur travail, leur démarche et les applications concrètes de leur recherche.
- 5 Le comité relève une difficulté rencontrée par les étudiant-es en lien avec la lenteur du processus de sollicitation et de réponse du comité éthique. Les retours arrivent parfois très tardivement, ce qui ne leur permet pas d'engager leurs travaux en respectant un calendrier raisonnable. Cette problématique est majeure au sein de la filière en kinésithérapie car les étudiant-es ne disposent que d'une seule année pour finaliser leur mémoire.
- 6 Les mémoires sont qualitatifs, les étudiant-es sont bien préparé-es à la méthodologie de recherche avec la possibilité de réaliser un mémoire expérimental. Les étudiant-es sont également acculturés à la recherche documentaire avec un bon niveau de connaissance des ressources mobilisables. Enfin, les travaux sont valorisés selon une

procédure institutionnelle ; pour tous les travaux cotés à 18/20, un accompagnement vers une publication est proposé aux étudiant·es. Ceci permet à la fois de promouvoir les recherches des étudiant·es mais aussi de mettre en avant les travaux réalisés au sein des cursus de la FSM, contribuant ainsi à l'image de l'établissement.

Bonne pratique :

[Kinésithérapie] [Ostéopathie] Le comité salue l'organisation de séminaires interprofessionnels autour de patient·es réel·les. Ces interventions permettent de projeter les étudiant·es dans la réalité de leur futur contexte professionnel en intégrant les spécificités des interventions propres aux compétences de chaque corps de métier dans la prise en charge et l'accompagnement des patient·es. Ces séminaires facilitent le développement de l'identité professionnelle des étudiant·es et développent leurs compétences de raisonnement clinique avec la richesse de la réflexion apportée par chaque professionnel·le.

- 7 Le comité note que les équipes pédagogiques sont en cours d'organisation pour intégrer la simulation aux scénarios pédagogiques. En ce sens, le comité souligne la pertinence de la démarche engagée tant par le sens que prend cette méthode d'enseignement pour les cursus donnés au sein de la FSM, que par la démarche d'intégration de la simulation qui est engagée. En effet, une vraie démarche pédagogique est en cours avec des objectifs identifiés en termes d'apprentissage pour les étudiant·es mais aussi avec la formation des enseignant·es à la pratique de la simulation. Les équipes sont ainsi volontaires pour déployer cette méthode tout en prenant le temps d'adapter les scénarios pédagogiques pour intégrer la simulation de façon cohérente dans les UE concernées.
- 8 Les équipes ont entamé une importante réflexion autour de l'intégration des modalités pédagogiques innovantes avec, comme point de départ, une réflexion autour des compétences afin d'identifier les éléments qui demandent à être développés ou approfondis. Ce travail est mené conjointement avec des psychopédagogues afin d'aller au-delà d'une simple modification de répartition de volume horaire. Par ailleurs, afin de tenir compte des réalités, ces projets demandent également d'intégrer les éléments et contraintes budgétaires.
- 9 *[Kinésithérapie] [Ostéopathie]* En début de première année, les étudiant·es sont sensibilisé·es à l'approche du corps, au toucher professionnel, ainsi qu'aux notions de respect et de consentement. Ceci permet de poser le cadre pédagogique de la réalisation de certains travaux pratiques où les étudiant·es pratiquent sur les autres. Par ailleurs, pour ces formations où les étudiant·es se destinent à entrer dans l'intimité de la personne accompagnée, cette démarche est essentielle pour acculturer les étudiant·es à l'abord du corps de l'autre avec toute la distance professionnelle nécessaire.
- 10 *[Education Physique]* Les stages sont systématiquement supervisés par un·e didacticien·ne ce qui permet à la fois un suivi des étudiant·es mais également d'entretenir les liens avec les maîtres de stages. Les étudiant·es bénéficient de cet

accompagnement qui leur permet de se positionner dans l'acquisition de leurs compétences et de réajuster leur pratique si besoin.

Bonne pratique :

[Education Physique] Les étudiant-es sont en stage en binôme. Cette organisation les amène à être à la fois en situation d'encadrer un groupe et aussi d'observer la pratique de leur collègue. Le comité voit une réelle plus-value dans ce positionnement qui facilite le développement de la réflexivité et de l'analyse de la pratique à la fois entre pair-es étudiant-es mais aussi avec les professionnel·les du terrain de stage.

- 11 *[Education Physique]* En finalité didactique, le stage de 100 heures en B3 est réalisé sur un seul terrain de stage. Ceci restreint à la fois les situations d'apprentissage auxquelles les étudiants peuvent être confrontés ainsi que les compétences professionnelles mises en pratique qui sont liées à un·e seul·e maître de stage et donc à une vision unique du métier.
- 12 *[Education Physique]* En finalité préparation physique, les étudiants choisissent leurs stages parmi une liste fournie par l'établissement. Cette organisation facilite l'attribution des stages pour les étudiant-es qui n'effectuent pas les démarches de recherche par elles·eux·mêmes. Cependant, la plupart des stages sont plutôt orientés didactique, ce qui ne correspond pas au public de la finalité préparée par les étudiant-es. Ceci déstabilise les étudiant-es lors de leur arrivée en stage car elles et ils ne sont pas préparé·es et cela ne correspond pas à leurs objectifs professionnels.
- 13 *[Kinésithérapie]* *[Ostéopathie]* Le raisonnement clinique est intégré dès le début de la formation en kinésithérapie et ostéopathie comme un fil conducteur des cursus. La mobilisation de situations cliniques à complexité croissante permet aux étudiant-es d'enrichir peu à peu leur apprentissage des situations cliniques et d'identifier la réponse thérapeutique adaptée à la situation présentée. Ceci correspond à une approche des programmes par compétences et mérite d'être étendu.
- 14 *[Kinésithérapie]* Un projet de révision des stages est en cours de réflexion au sein de la formation en kinésithérapie. L'équipe envisage de développer un parcours de stage basé sur le développement des compétences métier. En associant les terrains de stages, l'objectif serait d'identifier les compétences propres à chaque terrain en fonction des spécificités de leur domaine d'exercice. Ce travail permettra ensuite à la coordination des stages d'orienter l'attribution des terrains de stages pour garantir que tous·tes les étudiant-es puissent développer un panel de compétences identiques au cours de leur parcours de formation.
- 15 *[Kinésithérapie]* Le comité note que les sciences humaines et sociales sont intégrées dans les enseignements du cursus. Toutefois, il s'agit plutôt d'une approche que d'un enseignement à part entière. Même si le comité salue cette initiative d'intégration, ces enseignements auraient probablement besoin d'être approfondis afin que les étudiant-es soient en capacité d'une part d'en percevoir les applications dans leur exercice professionnel et d'autre part, d'orienter les recherches associées à leurs mémoires dans ces domaines.

- 16 *[Kinésithérapie]* Les travaux pratiques sont organisés en groupe parfois de taille importante. De plus, il semble que la tendance soit de conserver des groupes et des binômes de travaux pratiques identiques durant une même année voire durant toute la formation. Pour le comité, l'absence de *turn-over* dans les binômes crée une habitude dans la manipulation et induit probablement un manque de richesse pour les étudiant·es dans leur approche des personnes soignées.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 17 Le comité note une arrivée tardive des stages au sein des formations, ce qui ne permet pas aux étudiant·es de conforter rapidement leur choix d'orientation et qui peut engendrer des difficultés dans la construction de leur identité professionnelle car elles et ils ne se projettent pas suffisamment dans le métier. De ce fait, les liens avec les apports théoriques peuvent également parfois être complexes car le premier stage actif arrive tard dans les cursus. Ceci peut être source de démotivation car l'apprentissage de certains savoirs est difficile et l'absence de mise en lien avec la pratique métier ne structure pas l'étudiant·e dans la construction de ses compétences.
- 18 Il apparaît que le niveau de précision des savoirs dispensés dans certaines UE n'a pas toujours de liens concrets avec les métiers préparés. Ceci engendre de fait des abandons d'étudiant·es dus aux échecs successifs à ces enseignements qui a priori ne sont pas toujours en lien direct avec le cœur de métier. Ainsi, le niveau de détail de certains cours peut être source d'incompréhension et de démotivation pour les étudiant·es particulièrement pour ces UE difficiles à valider.
- 19 *[Education Physique] [Ostéopathie]* Les stages sont organisés en discontinu, il ne s'agit pas de périodes à temps plein, ce sont des périodes mixtes où les étudiant·es sont en cours et consacrent un volume horaire de leur journée à des heures de stages. De ce fait, et en fonction de l'organisation des activités qui se déroulent sur ces temps de stages, les étudiant·es ne peuvent pas assister à certains cours car elles et ils doivent prêter leurs heures de stages tout en tenant compte du temps de déplacement entre la faculté et le terrain. De plus, cette organisation reste identique durant les semaines d'évaluation. Ceci ne permet pas aux étudiant·es de s'investir pleinement sur le terrain auprès des professionnel·les car elles et ils ne participent pas à l'ensemble des activités et des accompagnements réalisés par les professionnel·les. Elles et ils doivent jongler en permanence entre un statut d'étudiant·e en formation et un rôle de professionnel·le en apprentissage, ce qui est assez complexe en termes de posture. Enfin, cette organisation génère des déplacements parfois importants qui induisent de la fatigue et perturbent la qualité de vie et de formation des étudiant·es.

[Kinésithérapie] La durée des parcours en cursus de kinésithérapie interroge le comité. En effet, une faible proportion d'étudiant·es semble terminer la formation dans la durée des quatre années prévues au programme. Ce constat est à associer à celui d'une quatrième année très dense, avec une importante charge de travail et qui demande aux étudiant·es un investissement personnel considérable. Cette situation renforce l'intérêt des réflexions actuelles visant à étendre la durée de la formation à cinq ans. En effet, au cours de la visite, la question de l'évolution de la formation de kinésithérapie vers une seconde année de master a été largement argumentée par les différent·es interlocuteur·rices. La finalité de cette année supplémentaire reste en débat entre une possibilité de spécialisation dans un domaine et le réagencement du programme, notamment via l'ajout de stages complémentaires au cursus. Cette

seconde année pourrait également permettre un étalement de la charge de travail pour gagner en équilibre pour les étudiant-es.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 20 *[Kinésithérapie]* Les grilles d'évaluation des stages ont été révisées en consultant les maîtres de stages. L'objectif de cette révision a été d'améliorer les liens entre les éléments d'évaluation des stages et les activités réalisées sur le terrain par les étudiant-es. Ces éléments tendent à rendre l'évaluation de stage plus objective et vont dans le sens de l'approche par compétences qui est souhaitée par le cursus.
- 21 *[Education Physique]* La grille d'évaluation de stage a été rédigée avec les maîtres de stages et a également été retravaillée avec les didacticien·nes qui supervisent les étudiant-es afin de construire un ensemble cohérent. Le rapport de stage est additionné à l'évaluation du stage. L'ensemble permet de structurer une évaluation globale des compétences développées par les étudiant-es.
- 22 Les consultations des copies après les résultats des examens sont organisées et les modalités sont communiquées aux étudiant-es qui peuvent prendre rendez-vous avec les enseignant-es concerné·es afin d'avoir une explicitation de leur résultat et des éléments à améliorer.

RECOMMANDATIONS

- 1 Communiquer aux étudiant-es les ressources ouvertes et disponibles sur l'UV afin de garantir une uniformité dans l'information et dans les accès aux ressources.
- 2 Ouvrir les jurys des mémoires à des lecteur·rices externes afin de donner à l'évaluation des travaux un regard extérieur à la faculté et à l'ULB. Outre la richesse d'un·e évaluateur·rice externe, ceci ouvre aussi la reconnaissance de travaux en dehors de l'ULB et du HUB.
- 3 Envisager un échange avec le comité d'éthique et les autres cursus de l'ULB pour déterminer une organisation non bloquante pour les étudiant-es et qui puisse leur permettre d'engager leurs travaux de recherche dans un délai compatible avec la durée de leur formation.
- 4 Instaurer un stage de découverte dès le début des cursus afin que les étudiant-es se confrontent rapidement au milieu professionnel et puissent soit entériner leur choix d'orientation soit se réorienter rapidement vers un autre cursus.
- 5 Envisager une réorganisation des stages pour initier les stages actifs dès la deuxième année pour positionner les étudiants dans une approche par compétences en leur permettant d'apprendre sur le terrain et de confronter leurs apprentissages à la réalité du métier qu'ils préparent.
- 6 Engager une réflexion en lien avec les contenus des enseignements en associant des professionnel·les afin d'adapter davantage le niveau d'exigence aux besoins métier.
- 7 Elargir la zone géographique de recherche et d'affectation des lieux de stage en dehors de la région bruxelloise notamment. Dans ce cadre, mettre en place un processus d'agrément des terrains de stages afin de garantir un accompagnement et un suivi de qualité aux étudiant-es.

- 8 Mettre en place une formation ou une sensibilisation des maîtres de stage ainsi qu'une organisation structurée de la supervision des stages, afin de garantir un encadrement et un accompagnement de qualité, en cohérence avec le niveau d'acquisition des compétences professionnelles des étudiant-es, notamment lors des stages en ostéopathie qui ne sont pas toujours encadré-es par des professionnel·les de la même filière. Cela permettrait également de maintenir un réseau actif et engagé de maîtres de stage.
- 9 *[Kinésithérapie]* Poursuivre le projet de révision des parcours de stages qui va dans le sens de l'élaboration d'un programme par compétences puisqu'il associe l'identification des compétences spécifiques des domaines d'activités des lieux de stages à l'élaboration des parcours de stages individualisés des étudiant-es.
- 10 *[Kinésithérapie]* Approfondir l'apprentissage des sciences humaines pour sensibiliser les étudiant-es à cet aspect des prises en charges des patient-es et les inciter à exploiter ce champ d'études dans leurs mémoires de recherche.
- 11 *[Kinésithérapie]* Dans l'attente d'une potentielle évolution de la formation⁵, engager une réflexion sur la charge de travail pour proposer un rééquilibrage et soulager notamment la dernière année du cursus.
- 12 *[Education Physique]* Profiter de la mise en œuvre de la réforme des études pour poursuivre la réflexion sur les parcours de stages en finalité didactique afin de favoriser la confrontation des étudiant-es à des situations professionnelles variées et non centrées sur un terrain de stage unique pour leur permettre de développer un panel de compétences facilitant leur insertion professionnelle.
- 13 *[Education Physique]* Faire évoluer la liste des stages proposés aux étudiant-es de finalité préparation physique afin de faire davantage correspondre leurs objectifs de formation avec les activités des terrains de stages. Etudier les propositions de stages des étudiant-es afin de tenir compte de leurs souhaits tout en respectant les exigences de la faculté en termes d'encadrement.
- 14 *[Education Physique]* *[Ostéopathie]* Envisager une réorganisation des périodes de stages pour tendre vers des périodes de stages temps plein, des journées pleines ou des périodes dédiées. Ceci aurait pour impact de mieux intégrer les étudiant-es dans les organisations professionnelles des terrains de stages mais également de proposer une continuité dans le suivi et l'acquisition des compétences métier.

⁵ Lors de la visite, la réforme du master en cinq ans n'avait pas encore été annoncée.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

Bonne pratique :

Le comité souligne le processus d'accueil des nouvelles et nouveaux enseignant·es au sein de l'ULB. En effet, elles et ils bénéficient d'une journée d'accueil organisée par l'université avec un accompagnement général sur les processus, les financements, les outils d'enseignements, etc. De plus, le Pôle santé a mis en place un « *onboarding* académique » afin de présenter les outils pédagogiques et les personnes ressources pour les accompagner. Les nouvelles et nouveaux enseignant·es sont rencontrés régulièrement pour suivre leur progression et leur charge d'enseignement a été considérablement allégée au sein de la FSM afin de permettre leur encadrement dans les enseignements, la recherche et la planification des activités.

- 1 Pour les fonctions administratives ou transversales, les profils de postes et fiches de fonction sont définis pour l'ensemble des personnels de la faculté. Les prises de postes sont accompagnées et tutorées par les collègues présent·es dans un cadre bienveillant et rassurant.
- 2 Les documentalistes proposent des séances individualisées pour accompagner les étudiant·es dans la recherche documentaire sur leurs travaux tout au long de la formation. Cette démarche contribue à développer leurs compétences de recherche qui se sentent à l'aise avec les outils de recherche documentaire et s'en saisissent de façon pertinente pour leurs mémoires notamment.
- 3 Le comité note, pour les programmes évalués, un sous-encadrement pédagogique qui génère une charge de travail importante pour les enseignant·es. Ceci impacte le fonctionnement optimal des programmes sur plusieurs points :
 - a. L'organisation des travaux pratiques (TP) avec un nombre important d'étudiant·es qui ne permet pas de superviser la pratique de tous·tes les étudiant·es en les amenant à expliciter leurs gestes et postures et en réajustant leur pratique afin de garantir une pratique adaptée à la situation. Dans ce contexte, la FSM a recours au recrutement d'étudiant·es assistant·es afin

d'encadrer au plus près les étudiant·es en travaux pratiques, ce qui permet de pallier cette difficulté.

- b. Le déploiement des activités de simulation demande un temps de préparation et de formation important pour les équipes pédagogiques afin d'élaborer des scénarios adaptés visant l'acquisition de compétences spécifiques. De plus, les activités en simulation sont toujours très chronophages car leur réalisation implique une taille de groupe plus réduite et démultiplie d'autant le nombre de séances à programmer pour proposer l'activité à l'ensemble des étudiant·es.
 - c. La recherche au sein de la faculté est affectée également car les enseignant·es, si elle et ils disposent d'un temps dédié à la recherche, doivent s'adapter au manque de ressources et assurer la formation des étudiant·es. Le temps de face à face pédagogique prend alors une part majoritaire qui tend à augmenter pour voir se réduire le volume horaire dédié à la recherche scientifique de la faculté. Ceci pénalise par ailleurs la FSM dans la répartition des crédits du cadre puisque la moitié du facteur de calcul est lié à l'activité de recherche.
- 4 Le comité note également des difficultés dans les ressources allouées au support administratif de la faculté. Les problématiques se traduisent par un manque d'accompagnement des enseignant·es dans les démarches associées à la recherche ainsi que par la gestion administrative des dossiers des étudiant·es dont le nombre est croissant.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Le comité constate que les étudiant·es ont un accès à la documentation soit sur site à la bibliothèque, soit en ligne via leurs accès étudiants. Les ressources proposées sont variées et adaptées aux besoins spécifiques liés aux métiers préparés. Par ailleurs, les étudiant·es bénéficient des ressources disponibles pour l'ensemble des étudiant·es de l'ULB, ce qui constitue une richesse et une opportunité par la diversité des documents accessibles.
- 6 Le comité souligne des infrastructures de très bonne qualité pour la pratique des étudiant·es. Les étudiant·es de l'ensemble des filières ont à leur disposition :
- a. Des infrastructures sportives en quantité, variées et de taille adaptée incluant l'ensemble du matériel nécessaire pour réaliser les activités incontournables en lien avec les filières en sciences de la motricité. Des partenariats avec des structures locales extérieures à l'ULB permettent aux étudiant·es d'accéder à des équipements plus lourds et de pouvoir y pratiquer des activités plus spécifiques comme une piste d'athlétisme ou une piscine. Le comité note que ces équipements sont soumis à des partenariats et que leur accessibilité et la qualité de leur entretien ne dépend ni de l'ULB ni de la FSM.
 - b. Des salles de travaux pratiques dédiées comportant le matériel spécifique pour la pratique des étudiant·es de chaque programme. Cependant, le nombre d'étudiant·es est parfois important et, même si le matériel permet de les y accueillir, l'encadrement reste insuffisant.
 - c. Des laboratoires de recherche sont installés pour différentes spécialités, avec le matériel nécessaire aux études réalisées. Les étudiant·es peuvent accéder à ces laboratoires pour leurs recherches de terrain sous réserve de disponibilité et de réservation.

- 7 Le comité souligne le fort soutien apporté par l'établissement à l'innovation pédagogique avec le déploiement de fonds d'encouragement à l'enseignement (FEE) qui permettent de soutenir et d'accompagner des projets en proposant le financement de la formation des enseignant·es. Ceci valorise la créativité des enseignant·es en leur permettant de conduire les projets jusqu'à leur aboutissement concret au sein de la formation des étudiant·es. Dans ce cadre, des cours de psychologie ont pu inclure des activités d'*immersive learning* ou de *chatbot* pour développer par exemple les compétences relationnelles.

Bonne pratique :

Le comité souligne le soutien à l'innovation pédagogique apporté par l'institution avec l'attribution de FEE qui permettent de mettre en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques comme le cours de psychologie avec des activités d'*immersive learning* ou, au sein du département kinésithérapie, l'obtention d'un demi-poste avec l'objectif de l'intégration des nouvelles technologies dans les soins et l'amélioration de la démarche clinique.

- 8 Le comité salue la coordination qui existe entre le Pôle Santé de l'ULB et la FSM à travers des liens forts et des relations très transversales. Cet ensemble permet de gagner en cohérence et de proposer aux enseignant·es un renfort à travers le service d'appui qui favorise la mutualisation d'outils pédagogiques et soutient les initiatives innovantes en les partageant au sein du Pôle. De plus, le service d'appui aux enseignant·es est à l'initiative d'échanges et de partages de pratiques riches et variés.
- 9 Le comité constate qu'une réflexion est en cours au sein des équipes avec une proactivité importante sur la place à donner à l'intelligence artificielle et comment intégrer ces nouvelles approches dans l'apprentissage des étudiant·es. Les équipes ont conscience que le lien avec les nouvelles technologies doit également être explicité au sein des cursus pour préparer les futur·es diplômé·es à intégrer ces technologies dans leur pratique.
- 10 Les étudiant·es ont accès, via l'UV, à l'ensemble des ressources mobilisées par les enseignant·es lors des activités pédagogiques mais également des capsules vidéo ou des quiz en ligne qui restent accessibles aux étudiant·es. Toutefois, il semble que les étudiant·es ne sont pas systématiquement informé·es des ressources ouvertes ou déposées sur la plateforme. Elles et ils les découvrent en regardant les contenus des différents onglets de cours. Ainsi, certain·es étudiant·es peuvent passer à côté de ressources intéressantes et cela peut provoquer des disparités.
- 11 En termes de qualité de vie, le comité remarque que la FSM manque d'espaces et de lieux de vie conviviaux. Les espaces de détente et de restauration sont peu nombreux et assez réduits en taille ce qui ne permet pas à l'ensemble des étudiant·es d'y trouver une place, et les oblige parfois à aller se restaurer en dehors du campus, générant ainsi des déplacements inopportuns. Concernant les membres du personnel, elles et ils rencontrent des difficultés similaires en lien avec des espaces de vie restreints, les conduisant parfois à déjeuner au sein même de leurs espaces de travail.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiant-es

- 12 Tout au long de la visite, le comité remarque un sentiment fort d'appartenance de la part des étudiant-es qui se reconnaissent dans les valeurs de l'université et de la faculté, les partagent et les revendiquent. Les étudiant-es et diplômé-es de la FSM sont fréquemment dans la démarche de promouvoir les formations avec une grande marque de confiance dans les enseignements dispensés et les compétences professionnelles développées au cours des cursus.
- 13 Le comité souligne la qualité et la diversité des dispositifs proposés aux étudiant-es dans le cadre de l'aide à la réussite.

Bonne pratique :

Le Service d'accompagnement aux apprentissages (SAA) réalise un véritable suivi des étudiant-es de la faculté ; il est présent aux journées d'accueil et de rentrée, se présente régulièrement en auditoires et accède directement aux résultats des étudiant-es, ce qui lui permet de pouvoir entamer une démarche proactive en allant au-devant des étudiant-es en difficulté avant même qu'elles et ils ne sollicitent l'aide du SAA. De plus, une inscription automatique dans un cours du SAA sur l'UV est réalisée pour tous les étudiant-es. L'ensemble de ces démarches permet d'aller vers des étudiant-es qui n'auraient parfois pas osé demander un soutien.

- 14 Dans ce cadre, le SAA propose un accompagnement personnalisé en fonction des matières et des difficultés rencontrées. Pour les premières années, le dispositif « Ma première année sur mesure » est en place pour que les étudiant-es réalisent une évaluation de leurs prérequis sur laquelle le SAA peut s'appuyer pour proposer des renforcements disciplinaires. Enfin, le SAA suit les étudiant-es qu'il accompagne à travers des indicateurs de réussite qui permettent au service, à la fois le suivi de l'évolution des étudiant-es, mais également de s'engager dans une démarche de recherche d'amélioration des dispositifs proposés.
- 15 Le comité met en évidence des pratiques d'encadrement des stagiaires très variables avec des étudiant-es parfois laissés en complète autonomie alors qu'elles et ils ne maîtrisent pas encore l'organisation du service ou qu'elles et ils ont encore à approfondir leurs compétences dans le domaine concerné. A contrario, d'autres étudiant-es sont très encadré-es avec des maîtres de stages. Ces pratiques d'encadrement peuvent se trouver très déstabilisantes pour les étudiant-es qui n'ont pas une visibilité claire sur le rôle de leur maître de stage et génèrent de l'anxiété dans l'approche et le vécu du stage.
- 16 *[Education Physique]* Le comité note une disparité dans l'organisation et l'encadrement des stages en orientation éducation physique. En effet, les stages sont

supervisés et réalisés à temps plein en finalité didactique alors que ce n'est pas le cas dans les autres finalités où les étudiant·es sont parfois laissés en autonomie. Ceci provoque un décalage d'accompagnement des étudiant·es d'une finalité à l'autre et induit parfois, pour certains, un choix de finalité pour un meilleur encadrement sur le terrain.

- 17 *[Kinésithérapie]* Le comité constate que le nombre d'heures moyen d'une journée de stage ou le nombre d'heures par semaine de stage ne semble pas fixé par la faculté. De ce fait, le nombre d'heures réelles de stage réalisées par les étudiant·es sont très variables en fonction du lieu de stage avec des journées variant parfois du simple au double entre les étudiant·es. Outre la problématique d'équité générée par cette situation, cela donne une variabilité importante des temps de stages, de la multiplicité des activités rencontrées et du niveau d'apprentissage en fin de stage.
- 18 *[Ostéopathie]* Un centre de consultations d'ostéopathie externe est géré par des étudiant·es qui peuvent ainsi pratiquer durant deux mois. Sur le principe, le comité salue cette initiative qui met les étudiant·es en situation réelle de pratique et leur permet, au-delà de la réalisation des soins, de participer à la gestion d'un centre de consultations. Cependant, peu d'étudiant·es ont accès à ce lieu de stage. Par ailleurs, une consultation est ouverte aux publics défavorisés ou vulnérables dans le cadre du projet EHL (Equity Health Lab) ce qui permet aux étudiants de développer leur pratique tout en contribuant à rendre les soins d'ostéopathie accessibles.
- 19 *[Ostéopathie]* Le comité se questionne sur la démarche d'affectation des stages qui est réalisée par tirage au sort. Pour le comité, il n'existe aucun argument pédagogique qui permette de démontrer la pertinence de cette organisation. De plus, les lieux de stages peuvent être très variés y compris en termes d'encadrement où tous les professionnel·les ne sont pas ostéopathes de formation. Toutefois, le comité comprend que cette phase de tirage au sort, suivie d'une discussion et d'échanges entre étudiants permette d'une part de tenir compte de la réalité des ressources disponibles au sein de la section, et d'autre part d'inciter les étudiants à une forme de régulation dans leur répartition de stages. De plus, ce processus est cadré par une obligation pour les étudiants à réaliser un nombre de semaines minimal dans chaque typologie de terrain de stage afin de préserver l'équilibre des parcours.
- 20 *[Ostéopathie]* De plus, la réalisation des stages au cours de l'été semble être une solution proposée pour pallier le manque de terrains de stages ou pour compléter un stage qui n'aurait pas pu se réaliser au cours de l'année. Cependant, le comité appelle à la vigilance sur cette situation car la formation en ostéopathie est assez dense en termes d'apprentissages, et le fait d'empiéter sur la période de congé des étudiant·es pourrait générer un risque de fatigabilité plus importante. Par ailleurs, le comité rappelle que certain·es étudiant·es utilisent les semaines de congés estivaux pour travailler et financer ainsi une partie de leurs études ; dans ce contexte, la réalisation d'un stage devient alors bloquante pour des étudiant·es parfois en difficulté financière.
- 21 *[Education Physique]* Les étudiant·e.s ont accès aux salles de sports sur demande et à l'emprunt de matériel en mettant leur carte d'étudiant en caution. La salle de fitness sur le campus est gérée par les étudiant·es en master pour donner des cours aux étudiant·es et personnels du site. Pourtant, l'accès à cette salle reste limité et nécessite une cotisation annuelle alors même que les étudiant·es en éducation physique y donnent les cours. Un accès facilité à cette salle pourrait permettre aux étudiants de réaliser leurs entraînements, même si le comité a conscience que cela induit une gestion particulière afin de préserver d'une part la qualité du matériel de la salle et d'autre part d'encadrer et sécuriser les pratiques des étudiants.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 22 Le comité note que de nombreux indicateurs sont suivis par l'observatoire de qualité l'ULB et relayés au sein des entités de l'université, notamment via les référent-es qualité, pour apporter des données probantes nécessaires au pilotage. Pour les programmes évalués, les indicateurs concernant l'insertion professionnelle des diplômés demandent à être réajustés et affinés avec une meilleure communication entre les acteur·rices des filières et l'observatoire qualité de l'ULB afin, d'une part que les démarches de consultation des diplômé·es soient réalisées de façon concertée et d'autre part que les résultats soient analysés et communiqués à l'ensemble des acteur·rices.
- 23 Le comité constate que, outre les adresses email « alumni », la faculté ne possède pas de répertoire permettant d'alimenter un réseau d'alumni. Ainsi, après l'obtention des diplômes, les contacts se perdent et la FSM a peu de possibilités de mettre en œuvre un suivi de ses diplômé·es. Ces données pourraient pourtant permettre d'avoir un retour de la réalité de l'insertion professionnelle tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif avec, par exemple, un suivi des secteurs et des spécialités où se dirigent les diplômé·es, un éventail des formations continues mobilisées dans les premières années d'exercice, ou encore les poursuites d'études. Ces données pourraient alimenter les réflexions pédagogiques sur les programmes et donneraient accès à un réseau de nouvelles et nouveaux expert·es. Une association des ancien·es étudiant·es existe qui possède un siège au conseil facultaire. Cependant, cette association semble inactive et ne permet pas aujourd'hui d'entretenir les liens entre la faculté et les alumni.

RECOMMANDATIONS

- 1 Assurer un suivi de la charge de travail des personnels de la FSM en maintenant une vigilance en termes de risques psycho-sociaux afin de s'assurer, dans un contexte de charge croissante et de sous-encadrement, de garantir tant la qualité de vie au travail des personnels que l'accompagnement des étudiant·es.
- 2 Pérenniser l'engagement des étudiant·es assistant·es pour renforcer l'encadrement des groupes de travaux pratiques et permettre d'assister les enseignant·es dans le suivi et le réajustement des pratiques tout au long de leur cursus. De plus, l'engagement d'étudiant·es assistant·es pourrait avoir pour impact de les inciter à s'orienter vers une carrière d'enseignement ou de recherche.
- 4 Poursuivre le projet de réaménagement du bâtiment pour permettre l'identification et l'aménagement d'espaces de convivialité et de lieux de vie en incluant notamment des espaces dédiés à la restauration, à la détente et au travail en petits groupes pour les étudiant·es et les personnels.
- 5 *[Kinésithérapie]* Harmoniser la durée journalière ou hebdomadaire de stage pour les étudiant·es et formaliser la traçabilité des heures de stage réalisées par les étudiant·es afin de garantir une équité de durée de stages et de temps de repos.
- 6 *[Education Physique]* Faciliter l'accès des étudiant·ees à la salle de fitness du campus pour leur permettre de réaliser leurs entraînements. Cet accès pourrait être cadré par une charte de fonctionnement afin de responsabiliser les étudiant·es tant dans le fonctionnement de la salle que dans le respect du matériel mis à leur disposition.

- 7 *[Ostéopathie]* Engager une réflexion visant à une attribution réfléchie et équitable des terrains de stages tant pour garantir la diversité des pratiques et des lieux d'activités que pour s'assurer de la pertinence pédagogique des parcours des étudiant·es sur l'ensemble de leur formation en termes d'acquisition des compétences métier.
- 8 Se rapprocher de l'observatoire qualité de l'ULB afin de proposer un suivi systématique de certains indicateurs comme l'insertion des diplômé·es, en s'appuyant tant sur les outils que sur l'expertise méthodologique proposés à l'échelle institutionnelle.
- 9 Développer et entretenir un réseau d'alumni en mobilisant les canaux de communication adaptés au public des jeunes diplômé·es, en envisageant des diffusions d'informations (offres d'emplois, formations continues) et d'enquêtes de suivi des diplômé·es via des liens sur les réseaux sociaux.
- 10 Réactiver l'association des ancien·es étudiants de la FSM afin d'entretenir ce réseau d'alumni, ce qui permettrait à la fois de recueillir des données quant à leur devenir, mais aussi de créer un réseau d'expertise ou de référence dans le milieu professionnel.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Le comité souligne la pertinence de la méthodologie utilisée pour mettre en œuvre l'auto-évaluation des programmes évalués qui s'est appuyée sur une commission d'évaluation interne et qui a mobilisé les parties prenantes concernées. Ainsi, le dossier d'auto-évaluation qui en a découlé est un document réaliste et transparent et qui prend en compte les spécificités des filières évaluées tant dans les difficultés rencontrées par la FSM que dans les forces des formations dispensées.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 2 Le comité souligne l'effort important mis en œuvre pour la réalisation des SWOT qui ont été présentées à la fois par filières et par critères. Il existe également une analyse SWOT au niveau de la faculté. Cette démarche rend compte d'une analyse à la fois fine des cursus évalués mais aussi d'une vision globale des filières proposées par la FSM.
- 3 Les analyses SWOT présentées sont cohérentes avec les éléments constatés par le comité en visite ainsi qu'avec les axes présentés dans le plan stratégique de l'ULB. Forces et faiblesses sont bien identifiées en interne et les acteur·rices de la FSM ont également conscience des menaces et opportunités pour les programmes évalués. De plus, les axes d'amélioration identifiés se traduisent concrètement dans les plans d'action.
- 4 Les analyses SWOT ont été réalisées par la commission d'évaluation interne et la consultation des parties prenantes. De ce fait, les éléments présentés recueillent l'assentiment des personnels des cursus évalués et sont cohérents avec les points évalués en visite.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 5 Il existe un plan d'action au niveau faculaire et des plans d'action par filière. Les plans d'action sont formalisés selon une structuration qui répond totalement aux exigences d'un tel outil. Les actions ainsi que leur origine sont identifiées et le plan précise les pilotes, les échéances et les indicateurs de suivi. De ce fait, toutes les informations permettent tant la reconnaissance des actions que la continuité de leur suivi.

Conclusion

L'ULB est structurée autour d'un plan stratégique que la FSM a pu s'approprier pour en décliner des priorités au regard des spécificités, problématiques et enjeux des formations qu'elle dispense. Les organisations managériales et lignes décisionnelles sont claires, de même que les périmètres, les rôles et les missions de chacun·e. L'ensemble des acteur·rices et parties prenantes identifient les organisations et la gouvernance y compris en termes de coordination qualité et pédagogique. Les valeurs de la faculté sont fortes, portées au sein des cursus évalués et palpables à travers les relations interpersonnelles et les choix réalisés par l'ensemble des acteur·rices de l'établissement.

La démarche qualité est en place et suivie avec une philosophie de l'amélioration continue bien ancrée et fondée sur l'analyse de données probantes. La démarche est soutenue et animée sur le plan institutionnel de sorte qu'elle est comprise par les enseignant·es qui ont mis à profit l'évaluation des cursus pour identifier leurs marges de progression.

Les formations évaluées sont engagées dans la révision de leurs programmes avec comme fil conducteur la pertinence des enseignements associée au développement des compétences métier des futur·es professionnel·les. En ce sens les projets de révision des programmes vont dans le sens d'une approche par compétences associant les milieux professionnels.

Pour garantir la continuité de la qualité des formations dispensées, du suivi et de l'accompagnement des étudiant·es, il reste donc à la FSM à poursuivre les travaux engagés, à pérenniser les incitations aux innovations pédagogiques tout en maintenant ses liens profonds avec la recherche et son engagement pour la qualité des formations dispensées aux étudiant·es.

Droit de réponse de l'établissement

L'établissement évalué n'a pas, à ce jour, transmis de droit de réponse final.

VERSION PROVISOIRE